



**INSTITUT DE FORMATION  
EN SOINS INFIRMIERS**

**INSTITUT DE FORMATION  
D'AUXILIAIRES DE PUERICULTURE**

**INSTITUT DE FORMATION  
D'AIDES-SOIGNANTS**

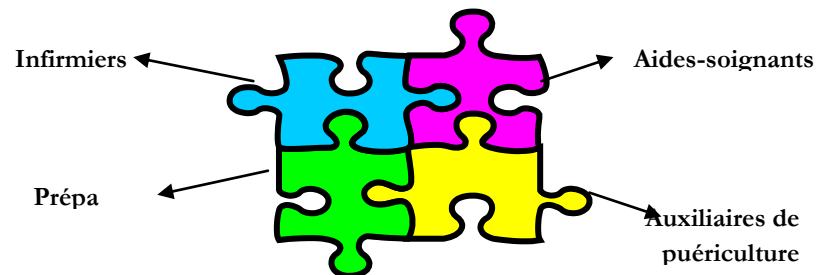
**Centre Hospitalier de Bastia - BP 680**

**20604 – BASTIA CEDEX**

**☎ : 04.95.55.68.13**

**☎ : 04.95.55.68.35**

# PROJET PEDAGOGIQUE



*Année 2015/2017*

ON NE SUBIT PAS L'AVENIR

ON LE FAIT

IL N'Y A DE SAVOIR

QUE LE SAVOIR INACHEVE

SEUL ON AVANCE PLUS VITE,

C'EST ENSEMBLE QU'ON ON VA PLUS LOIN

**PROJET PEDAGOGIQUE 2015 - 2017**

L'Institut de Formation du Centre Hospitalier de Bastia est agréé par le Ministère de la Santé pour assurer la formation des professionnels paramédicaux en vue de l'obtention du diplôme d'état d'aides-soignants et d'infirmiers.

Le projet pédagogique s'inscrit dans la réforme des études par compétences d'aides-soignants d'octobre 2005, d'auxiliaires de puériculture de janvier 2006 et en soins infirmiers de Juillet 2009. Il a pour finalité de donner sens aux actions de formation et participe par son actualisation à l'amélioration continue du dispositif de formation.

Sous la responsabilité du Directeur, l'équipe pédagogique développe dans ce projet, à l'intention des tutelles, des partenaires de formation et des étudiants, ses conceptions et ses orientations pédagogiques pour la formation initiale des infirmiers et des aides-soignants.

L'I.F.S.I., l'I.F.A.S. et l'I.F.A.P. du Centre Hospitalier de BASTIA sont situés dans les locaux de l'ancien hôpital de TOGA, en centre-ville, depuis juillet 2006.

L'Institut de Formation s'adapte et répond aux besoins régionaux de formation en soins paramédicaux. Il a dû faire face à l'augmentation progressive des quotas d'étudiants infirmiers. De 20 étudiants par promotions en 1998, l'Institut accueille à l'heure actuelle, trois promotions de 60 étudiants infirmiers, une promotion d'élèves auxiliaires de puériculture 12 en cursus initial et deux promotions d'élèves aides-soignants, 35 en cursus initial et 30 en cursus partiel.

L'équipe, animée par un Directeur de Soins chargé des instituts est composée à ce jour d'un Cadre Supérieur Adjoint au Directeur, de quatorze cadres de santé dont un cadre coordonnateur de stage, d'un documentaliste, de cinq secrétaires dont un régisseur, d'une intendante, d'un agent de service hospitalier (cf. annexe1). Le nombre de cadres formateurs permet d'atteindre un ratio d'encadrement d'un formateur pour 20 étudiants en soins infirmiers, un formateur pour 12 étudiants auxiliaires de puériculture et d'un formateur pour 32 élèves aides-soignants (39 semaines sur les 52 semaines/an).

La structure d'une superficie de 1200 m<sup>2</sup>, dédiée à l'origine aux services de chirurgie de l'ancien hôpital, a été réhabilitée pour recevoir des étudiants. Un projet de modernisation, en cours depuis 2008, contribue grandement à améliorer l'accueil, les conditions d'enseignement et la qualité de vie à l'institut. (cf. annexes 2 et 3). A court terme, la possibilité d'extension de la structure sur le site peut être envisagée même si par ailleurs la construction d'un Institut de formation à proximité du CH Bastia à Falcunaja semble être la solution à privilégier.

L'insularité fait de l'Institut le principal pourvoyeur de professionnels de santé de la Haute Corse, à ce titre la formation doit pouvoir répondre au contexte spécifique de la région **CORSE**.

En effet l'offre de soin prend en compte :

- L'insularité qui génère des problèmes spécifiques liés à la difficulté d'accès aux soins des spécialités exercées en C.H.U. (la continuité territoriale)
- Le contexte démographique : isolement **de la zone insulaire centrale**, vieillissement et dispersion de la population, afflux touristique estival générant une suractivité médicale
- Le contexte géographique avec ses infrastructures : Réseaux routiers étroits et vétustes, ruralité, villages isolés...

# Les orientations de notre projet pédagogique

Le projet pédagogique élément fédérateur, porteur de sens, oriente les choix pédagogiques de l'équipe, met à jour ses valeurs ainsi que celles liées à la profession.

Il est construit en cohérence avec le référentiel de formation proposé par la D.H.O.S.

L'équipe précise un certain nombre de points :

- La conception de la profession
- le profil du professionnel attendu en fin de formation
- la place de l'étudiant dans le dispositif de formation
- le rôle et les missions du formateur
- la place du stage
- la place et la conception du suivi pédagogique

## LES FINALITES DE LA FORMATION :

**La finalité de nos actions est de former :**

- **Des professionnels compétents, polyvalents**, capables d'exercer :
  - en soins généraux, en santé mentale et en santé publique,
  - en secteur public et privé,
  - en France et à l'étranger.
- **Des professionnels engagés et responsables**, c'est-à-dire capables de prendre et d'assumer des décisions au regard du rôle propre et sur prescription.

**L'entrée en formation engage l'apprenant dans un processus de transformation qui lui permet :**

- **de construire son identité professionnelle** : La notion d'identité est au croisement de plusieurs disciplines : la philosophie, la biologie, la sociologie et la psychologie. Elle prend racine dans l'identité personnelle du sujet et se construit tout au long de l'existence, dans une dynamique qui conjugue le concept de soi, l'estime de soi et l'influence des autres. « *Elle signifie la prise de conscience d'appartenir à une culture professionnelle qui se traduit par un positionnement singulier dans un collectif de normes et de valeurs professionnelles partagées* ». <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Y. Hofmann, L. Bray. *Le travail de fin d'études*. Editions Masson, Paris, 1998, p. 10.

- **de devenir un praticien compétent<sup>2</sup>, autonome, responsable et réflexif**, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son champ de compétences et de mener des interventions seul et en équipe pluri professionnelle.
- **de développer une éthique professionnelle** lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité.
- **de développer des ressources** en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles (savoirs procéduraux : savoir procéder, savoir opérer). Il établit son portefeuille de connaissances et de compétences et prépare son projet professionnel.
- **de reconnaître ses émotions et les utiliser** avec la distance professionnelle qui s'impose. Il se projette dans un avenir professionnel avec confiance et assurance tout en maintenant sa capacité critique et de questionnement.

## LES VALEURS RETENUES PAR L'EQUIPE :

Les valeurs déterminent notre façon d'aborder la vie personnelle et professionnelle. Elles conditionnent nos actes et nos pensées. En donnant un sens à nos actions, elles permettent à l'individu de se fixer un cadre de références qui le guide et le satisfait en rendant acceptable certaines des contraintes auxquelles il est confronté. Les valeurs retenues et partagées par l'ensemble de l'équipe sous-tendent le projet pédagogique.

➤ **Le respect** : Le respect est «*un sentiment qui porte à traiter quelqu'un, quelque chose avec de grands égards, à ne pas porter atteinte à quelque chose* »<sup>3</sup>. Il est la base de la relation pédagogique, de la reconnaissance mutuelle, de la bienveillance et de l'altérité.

L'acceptation des différences, nécessite une grande ouverture d'esprit, permet l'enrichissement personnel, participe à la progression des individus et à une plus grande efficacité de l'action.

<sup>2</sup> La compétence est la « *mise en œuvre, en situation professionnelle, de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité* ». AFNOR

<sup>3</sup>Dictionnaire Larousse

- **L'équité** : dans la reconnaissance des droits de chaque étudiant, dans la mise à disposition des moyens, dans l'impartialité de l'évaluation, dans le respect du règlement intérieur.
- **L'humanisme** : « *L'humanisme est une école de pensée philosophique pour qui l'homme est la mesure de tout et pour laquelle il constitue la valeur suprême. L'humain est une fin en soi et non un moyen.* »<sup>4</sup> . Se référer à l'humanisme comme valeur ? cela signifie considérer l'homme comme sujet et avoir confiance dans sa capacité à évoluer de façon positive. C'est développer l'esprit de solidarité, être bienveillant et responsable.
- **La bienveillance** : C'est « [...] un état d'esprit fait d'une certaine maturation qui est indispensable pour créer un climat de confiance. Elle se manifeste par l'écoute et suppose attention, intérêt, indulgence et le sens du non jugement »<sup>5</sup>.
- **La responsabilité** : « étymologiquement dérivé du latin « *responsum* » qui signifie « se porter garant, répondre de », ce mot renvoie dans le langage courant à l'obligation pour un individu d'assumer et de supporter les conséquences de ses actes »<sup>6</sup>. C'est agir en étant conscient de la portée de nos actes, de leurs conséquences, ce qui permet de les assumer en toute conscience ; la responsabilité est indissociable de l'autonomie. En pédagogie le terme renvoie à la notion d'acteur de sa formation pour construire ensemble. C'est être capable d'agir et d'interagir avec les autres dans le cadre des règles collectives, de vivre ensemble en tant que citoyen et professionnel. Etre autonome, c'est être capable d'assumer ses responsabilités.
- **La dignité** : *L'étymologie latine du mot se réfère au mot « dignus » signifiant « qui mérite » et d'où est issu l'adjectif français « digne ». [...] Il désigne en général la qualité particulière d'un sujet ou d'une chose et appelle le respect avec 4 sens principaux :*
  - a. *le fait de mériter ou d'être digne de quelque chose ;*
  - b. *la conséquence de ces qualités : considération, estime, prestige ;*
  - c. *le sentiment de dignité et d'honorabilité ;*
  - d. *la beauté majestueuse et la noblesse, le mérite et le rang.* »<sup>7</sup>

---

<sup>4</sup> Phaneuf M., *Le concept d'humanité : une application aux soins infirmiers généraux*, p. 1.

<sup>5</sup> Phaneuf M., inf., cours *Ethique*, 2006.

<sup>6</sup> Formarier M. et Ljiljana J., *Les concepts en sciences infirmières*, Lyon, Editions Mallet Conseil, 2009, p. 242.

<sup>7</sup> Formarier M. et Ljiljana J., *Les concepts en sciences infirmières*, Lyon, Editions Mallet Conseil, 2009, p. 146.



➤ **L'intégrité** qui inclut l'**honnêteté**, la **loyauté**, la **fiabilité**.

Les valeurs énoncées n'ont de raison d'être que si elles animent nos actes et notre réflexion au quotidien.

## NOTRE CONCEPTION DE LA PROFESSION :

Elle repose sur certains concepts comme la personne, la santé, le soin et des valeurs professionnelles.

### A. Les concepts :

**La personne** : Etre unique, singulier, complexe, aux dimensions multiples (bio, psycho, socio, culturelles), en interaction avec son environnement, avec lequel il coexiste.

« Libre, responsable en perpétuelle recherche d'une qualité de vie » V Henderson.

### La santé est :

- une ressource
- une expérience
- un bien être

La santé, entendue comme ressource à maintenir, nécessite la participation active des individus.

### Le soin :

C'est une réponse professionnelle : (Réf. : .....)

- Appropriée à un besoin de santé ressenti ou exprimé par une personne ou un groupe, dans un cadre institutionnel donné.
- Elaborée en coordination avec d'autres professionnels et les usagers eux-mêmes pour une action concertée et adaptée. Permet d'accroître, de promouvoir, de restaurer, de maintenir un équilibre de vie chez une ou des personnes présentant ou non des perturbations bio-psycho-sociales dans un environnement en perpétuelle mouvance.
- Favorisant par l'accompagnement jusqu'aux derniers instants de la vie, la gestion du handicap, l'engagement et le soutien des personnes, des familles et des groupes communautaires afin d'accroître leur responsabilité quant à leur santé.

**L'environnement** : c'est tout l'univers, constitué de contextes divers en interaction, qui- co-existe avec la personne. La personne et l'environnement sont en changement constant, mutuel et simultané. Ils interagissent entre eux.

## **B. Les valeurs professionnelles des soignants :**

Les valeurs de la profession sont le plus souvent humanistes, traduites par les textes de lois régissant la profession.

### ▪ **Respect :**

- **de la vie :** « L'infirmier...exerce sa profession dans **le respect** de la vie et de la **personne humaine** » **choisir entre personne et humaine car une personne est toujours humaine.** « L'infirmier... agit en toute circonstance dans l'intérêt du patient ».
- **de la personne humaine (idem) :** **L'Humanité** est l'ensemble des particularités qui permettent à un homme de reconnaître un autre homme comme faisant partie de l'Humanité.
- **du secret professionnel :** « L'infirmier est tenu au secret professionnel ».

### ▪ **Équité :** « L'infirmier... doit dispenser ses soins à toute personne avec la même conscience quels que soient, l'origine de cette personne..., son appartenance à une nation ou à une religion..., ses mœurs....son handicap et sa réputation ».

### ▪ **Responsabilité :** « L'infirmier... est personnellement responsable des actes qu'il est habilité à effectuer ». *C'est assumer la plénitude de son action face aux autres, mais aussi (et d'abord) face à soi-même [...]* » Philippe ZARIFIAN

### ▪ **Neutralité :** absence de discrimination dans l'exercice professionnel.

## **NOTRE CONCEPTION DE LA FORMATION :**

Les formations proposées par l'institut sont des formations **professionnelles d'adultes**.

Construites **en alternance**, elles ont pour objectifs le développement des capacités et des compétences indispensables dans l'exercice des professions infirmière(s) et aides-soignants.

### ➤ **La formation professionnelle :**

Les études conduisant aux diplômes d'Etat d'infirmier, d'auxiliaire de puériculture et d'aide-soignant sont des formations professionnelles avec une approche par les compétences.

Une formation professionnelle se doit d'être en lien avec les réalités et les exigences du terrain. Elle vise le développement de compétences indispensables à l'exercice du métier.

Chaque filière :

- Développe ses spécificités pour répondre aux exigences professionnelles et aux évolutions de la demande de santé
- Se dynamise dans l'interaction avec les autres formations
- S'attache à la prise en compte globale de l'Homme et à la qualité des prestations fournies

### ➤ **La formation en alternance :**

La loi du 12 juillet 1980 pose le cadre législatif **de l'alternance** : « les formations alternées associent selon une progression méthodique et une pédagogie particulière, des enseignements généraux et technologiques (...) et des connaissances et des savoir-faire acquis par l'exercice d'une activité professionnelle sur le lieu de travail ».

Le principal intérêt de l'alternance réside dans le fait que la pratique ne se réduit pas à être un lieu d'ancrage des acquis théoriques, mais est porteuse de situations expérientielles susceptibles de générer la construction de compétences.

## LES CHOIX PEDAGOGIQUES :

Les choix pédagogiques des Instituts de Formations en Soins Infirmiers (I.F.S.I.) et Aides-soignants (I.F.A.S.) s'inscrivent dans les directives législatives des référentiels de formation infirmiers et aides-soignants.

### **A. Modèle d'apprentissage : Socioconstructivisme :**

Le modèle d'apprentissage privilégie les théories socioconstructivistes. L'**approche socioconstructiviste** explique l'**apprentissage** par l'interaction entre pairs faisant partie d'une communauté ayant un projet commun.

L'étudiant apprend à partir de ses représentations et dans l'interaction avec les formateurs, les professionnels de terrain et d'autres étudiants.

Sont privilégiés les travaux en groupes restreints qui vont favoriser l'expression des représentations, le réflexe de questionnement et l'argumentation des idées. Dans ces situations d'apprentissage l'apprenant confronté à une situation nouvelle générée par l'environnement social et/ou matériel modifie ses propres représentations mentales.

En accord avec les principes pédagogiques développés dans le nouveau programme de formation le mode d'apprentissage est axé sur le questionnement, la **compréhension** et la recherche de sens comme éléments centraux de toute situation de soin.

La forme pédagogique retenue veut considérer l'**individualisation** du parcours de chaque étudiant, et par là même, la **responsabilisation** de chacun d'entre eux.

### **B. Modèle de l'alternance : L'alternance Intégrative :**

Elle se caractérise par une nécessité forte de mise en cohérence des différentes périodes de l'alternance et des interventions concertées de l'ensemble des acteurs. Elle repose sur un projet pédagogique partagé, structurellement organisé et se fonde sur l'interaction permanente des deux lieux de formation (I.F.S.I./Lieux de stage). Elle associe un temps passé sur le terrain et un temps passé à l'Institut de formation où, tout problème à résoudre, toute situation à observer sont des occasions d'acquisition nouvelle par le raisonnement. Les apports de savoirs et les temps d'immersion dans le milieu professionnel doivent permettre à l'apprenant de mobiliser, d'articuler, de combiner puis de transférer ses savoirs, ce qui lui permet de développer un savoir agir adapté aux situations diverses et particulières.

Elle s'attaque au morcellement des savoirs, en partant du postulat qu'un individu ne peut apprendre qu'à partir d'éléments qui ont du sens pour lui et en proposant un processus davantage centré sur l'individu, à partir d'une logique de situations-problèmes.

La formation est centrée sur une pédagogie de l'alternance intégrative et développée par l'apprentissage de situations cliniques.

La constitution de connaissances et la pratique régulière de l'analyse de situations de soins permettent aux étudiants de travailler les trois paliers d'apprentissage :

- **Comprendre** : l'étudiant/élève acquiert les savoirs et savoirs faire nécessaires à la compréhension des situations.
- **Agir** : l'étudiant/élève mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer ses actions.
- **Transférer** : l'étudiant/élève conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

## LES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT :

### A. L'accompagnement clinique :

L'enseignement clinique des infirmiers et des aides-soignants s'effectue aux cours de périodes de stages dans les milieux professionnels en lien avec la santé et les soins.

Les lieux de stage sont choisis en fonction des ressources qu'ils peuvent offrir aux étudiants.

Un stage est reconnu « qualifiant » lorsque le maître de stage se porte garant de la mise à disposition des ressources et activités permettant un réel apprentissage, ainsi que la présence de professionnels qualifiés. La qualification d'un stage nécessite l'établissement d'une charte d'encadrement établie entre l'établissement d'accueil et l'I.F.S.I. et d'un livret d'accueil spécifique à chaque lieu de stage.

Le choix de L'I.F.S.I. du C.H. de Bastia est d'assurer un accompagnement clinique de l'étudiant sur le lieu de stage en collaboration avec l'encadrement de terrain.

Chaque étudiant en stage reçoit la visite du cadre formateur référent pour un accompagnement clinique en collaboration avec le tuteur de stage (ou l'encadrement de proximité).

Ces visites fixées à deux par année, permettent l'apprentissage du raisonnement clinique, l'analyse des situations de soins en temps réel, de réguler des pratiques et d'accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel.

Elles permettent la concertation entre formateurs de l'Institut et tuteurs, de faire le point sur l'apprentissage de l'étudiant ainsi que d'évaluer sa progression.

### B. La formation à l'institut :

L'enseignement à l'institut se déroule sous la forme de Cours Magistraux (C.M.) de Travaux Dirigés (T.D.) et de Temps Personnel Guidés (T.P.G.). Ces temps d'enseignement privilégient une pédagogie participative et des méthodes actives.

- **Les cours magistraux** sont dispensés en grand groupe. Ils concernent en particulier les savoirs contributifs. Ils sont dispensés par les cadres de l'institut, soit par des intervenants extérieurs choisis en fonction de leurs compétences après avis de la Directrice, soit par des intervenants universitaires dans le cadre de la convention avec l'Université. Ils sont facultatifs sauf les cours magistraux relatifs au cœur de métier qui gardent un caractère obligatoire.

- **Les travaux dirigés**, dispensés à l'I.F.S.I., sont obligatoires. Les T.D. servent à illustrer, approfondir et compléter un cours magistral en introduisant des données nouvelles qui peuvent être théoriques ou pratiques, à réaliser des exposés, exercices, travaux divers et à travailler sur des situations cliniques, sur les pratiques professionnelles, les soins techniques,... Ils se déroulent en petits groupes.

- **Les travaux personnels guidés** sont des temps de travail durant lesquels les étudiants effectuent eux-mêmes certaines recherches ou études, préparent des exposés, des écrits, des projets ou autres travaux demandés, ou encore, rencontrent leur formateur et bénéficient d'entretiens de suivi pédagogique. Ces temps individuels sont guidés par les cadres formateurs qui vérifient si les étudiants sont en capacité d'utiliser ces temps en autonomie ou ont besoin d'un encadrement de proximité.

### **C. Le suivi pédagogique :**

Le suivi pédagogique est réalisé à l'institut dans le cadre du Travail Personnel Guidé (T.P.G.).

La finalité du suivi pédagogique est d'accompagner l'étudiant dans la construction de son projet professionnel, son processus de professionnalisation, sa construction identitaire et l'acquisition de ses compétences.

Il se déroule selon 2 modalités :

- Individuel à la demande de l'étudiant et/ou du cadre pédagogique
- En groupe autour d'un travail centré sur différentes thématiques (démarche clinique, exploitation de stage,...), dans un contexte d'articulations entre théorie et pratique

L'équipe pédagogique s'appuie sur différents moyens et outils comme les entretiens d'explicitation, l'analyse de la pratique, le portfolio pour :

- Accompagner l'étudiant dans une démarche réflexive dans la construction de son parcours de professionnalisation, dans ses processus d'apprentissage et dans son positionnement
- Evaluer et valider son parcours de formation

### **LE ROLE DES FORMATEURS :**

Par formateur, il faut comprendre toutes les personnes qui concourent à la formation : les cadres pédagogiques et cadres de santé des unités de soins.

Notre logique de formation privilégie la centration sur l'apprenant et ses besoins avec « *une éthique de la relation pédagogique fondée sur le respect mutuel, l'échange, la capacité à croire en la réussite de l'apprenant.* »<sup>8</sup>

<sup>8</sup> Goudeaux, A., Loraux, N., Sliwka, C. (sous la direction de) (2003). *Formateurs et formation professionnelle*. Rueil-Malmaison: Lamarre. p. 106

### **A. Rôle des formateurs en Institut I.F.S.I. / I.F.A.S. / I.F.A.P. :**

Le rôle du formateur en Institut s'articule autour de 3 grands axes : pédagogique, clinique, logistique et organisationnel. (Annexe N°7). Il est responsable d'un groupe de 20 étudiants sur les 2 semestres d'une année de formation. Sous l'autorité du Directeur, le formateur :

- Participe à la conception, l'élaboration, la réalisation et l'évaluation du projet pédagogique
- Est responsable de l'ingénierie de formation de l'organisation pédagogique et du choix des méthodes pédagogiques
- Assure le suivi pédagogique de l'étudiant et notamment son accompagnement dans l'élaboration et la réalisation de son projet professionnel
- Assure le suivi de l'étudiant en stage(s). En liaison régulière avec le tuteur de stage, il a accès aux lieux de stage et participe à l'encadrement clinique des étudiants dont il est référent avec l'encadrement de terrain
- Présente les dossiers du groupe d'étudiant dont il est responsable lors de la commission d'attribution des crédits

### **B. Rôle des formateurs de l'institut sur les terrains de stage :**

- Assure la coordination avec l'établissement d'accueil
- Accompagne les équipes dans l'utilisation du référentiel de compétences et des outils de suivi de la formation
- Contribue à la formation clinique de l'étudiant et à l'analyse de ses pratiques
- Communique avec le tuteur et le maître de stage afin de suivre le parcours de l'étudiant
- Organise des rencontres avec les étudiants sur les lieux de stage ou l'institut
- Régule les difficultés éventuelles

### **C. Rôle du coordonnateur des stages :**

- Gestion des partenariats :
    - ✧ recherche des structures d'accueil
    - ✧ s'assure des conditions d'apprentissage
    - ✧ évalue les ressources de ces structures afin de les faire agréer par la Direction de l'Institut
-

- ✧ négocie le nombre d'étudiants accueillis par chaque structure
  - ✧ établit la programmation des stages sur les six semestres et renouvelle les conventions annuelles
  - ✧ propose à l'équipe pédagogique une organisation de l'alternance
  - ✧ gère les feuilles d'évaluation des stages
  - ✧ gère les problématiques de changement de stage, dans la mesure des possibilités
    - à la demande des référents en fonction du niveau d'apprentissage de l'étudiant
    - à la demande des étudiants en fonction de leurs objectifs professionnels et/ou personnels
- Assure des missions d'ordre pédagogique auprès des différentes promotions infirmiers, auxiliaires de puériculture et aides-soignants

#### **D. Rôle des pairs, professionnels de proximité dans l'encadrement des étudiants infirmiers en stage :**

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un Maître de stage, d'un Tuteur de stage et d'un professionnel de proximité afin d'acquérir progressivement une façon de plus en plus autonome d'exercer son métier.

Les trois fonctions peuvent être exercées par la même personne dans le cas d'équipe restreinte.

**Le Maître de stage** : représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage. Il s'agit le plus souvent du Cadre de Santé de l'Unité. Il exerce des fonctions de management et de responsabilité sur l'ensemble du stage. Il met en place les moyens nécessaires à l'évolution progressive et constante de l'apprenant et assure le suivi des relations avec l'I.F.S.I. pour l'ensemble des stagiaires dont il a la responsabilité.

**Le Tuteur de stage** : représente la fonction pédagogique du stage. Professionnel expérimenté et volontaire, il a développé des capacités et des compétences spécifiques pour l'encadrement des étudiants.

Il assure l'accompagnement de l'étudiant et évalue sa progression lors d'entretiens réguliers.

Il lui facilite l'accès aux divers moyens de formation proposés sur le lieu du stage, le met en relation avec les personnes ressources et favorise, avec le Maître de stage, l'accès aux services collaborant avec le lieu de stage en vue de comprendre l'ensemble du processus de soin.

Il peut accompagner plusieurs stagiaires et les recevoir ensemble lors de leur accueil et des séquences de travail.

Il a des relations régulières avec le formateur de l'I.F.S.I. référent de l'étudiant et propose des solutions en cas de difficultés ou de conflits. Chaque étudiant connaît son tuteur et ses missions.

Il évalue la progression de l'étudiant dans l'acquisition de ses compétences après avoir pris l'avis des professionnels de proximité. Il formalise cette progression sur le portfolio de l'étudiant lors des entretiens au cours et à la fin du stage.



**Le Professionnel de proximité** : représente la fonction d'encadrement pédagogique au quotidien. Il est avec l'étudiant durant le travail, le guide, lui explique les actions (notamment les savoirs utilisés), explicite ses actes.

Il accompagne et encourage l'étudiant dans sa réflexion, ses recherches et sa progression et facilite l'explication des situations et du vécu du stage.

Il consulte le portfolio afin de cibler les situations, activités ou soins devant lesquels l'étudiant pourra être placé.

Il a des contacts avec le Tuteur afin de faire le point sur l'encadrement de l'étudiant de manière régulière.

## L'EVALUATION :

Le dispositif d'évaluation est conçu par l'équipe pédagogique selon les modalités du référentiel de formation.

Les évaluations des Unités d'enseignement se déroulent à l'institut sous la responsabilité des formateurs référents de promotion sauf pour certaines unités d'enseignement contributives qui se déroulent à l'Université de Corse.

Les évaluations sont programmées en fin de semestre notamment pour les UE universitaires, cependant le choix de les réaliser au fil de l'eau est laissé aux référents de promotion.

Les professionnels de santé qui encadrent les étudiants en stage, évaluent les éléments de compétences ainsi que l'acquisition des pratiques de soins.

La validation des compétences se déroule en commission d'attribution des crédits sur proposition du formateur référent du suivi pédagogique au regard des résultats théoriques et cliniques de l'étudiant.

Par ailleurs l'équipe pédagogique assure auprès des étudiants des évaluations formatives (A.S.) et favorise la démarche d'autoévaluation.